

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 9 juillet 2026

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

30 juin 2026

Date de la réunion :

9 juillet 2026

L'An deux mil vingt six **le 9 juillet à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Laurent ALLANIC, Laurent AUGER, Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Pascal BIOULAC, Franck BOITEL, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Stella COCHETON, Corinne GARCIA, Michèle GAUTHIER, Pascal HUGUET, Isabelle JALLAIS-GUILLET, Nicole JEANTHEAU, Jean-François LAHAYE, Catherine LHÉRITIER, Sabine MARTIN, Joël MARQUET, Eric MARTELLIERE, Philippe MERCIER, Jean-Marc MORETTI, Claude NAUDION, Pascal NOURRISSON, Charles RICHARDIN, Mourad SALAH-BRAHIM, Guillaume SAVEUSE

Titulaire excusée : Annie LEVAUX

Suppléant : Jean-Pierre RABUSSEAU

Pouvoirs à partir de 15h35 :

Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Pascal HUGUET
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Charles RICHARDIN
Pascal BIOULAC a donné pouvoir à Joël MARQUET

Nicole JEANTHEAU a été désignée secrétaire de séance.

48.2026A

(Rapporteur : M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président)

Objet de la délibération :

Administration Générale

**Election des membres de la
Commission d'Appel d'Offres
du Centre De Gestion de la
Fonction Publique Territoriale**

Le Président, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'il convient, suite au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat.

Il précise que les articles L. 1411-5 et L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulent que la commission d'appel d'offres doit être composée du Président et de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle.

Le Président précise qu'outre le Président, membre de droit, cette commission est composée de 5 membres du Conseil d'Administration élus par le conseil à la représentation au plus fort reste et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Le déroulement de l'élection de la Commission d'Appel d'Offres est le suivant :

- Les candidatures se présentent sous la forme d'une liste
- Le dépôt des listes s'effectue dans les conditions fixées par l'assemblée

Sont candidats en qualité de **membres titulaires** de la Commission d'Appel d'Offres :

- . Madame Stella COCHETON
- . Monsieur Eric MARTELLIERE
- . Monsieur Claude NAUDION
- . Monsieur Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
- . Madame Nicole JEANTHEAU

Sont candidats en qualité de **membres suppléants** de la Commission d'Appel d'Offres :

- . Monsieur Laurent ALLANIC
- . Madame Corinne GARCIA
- . Madame Annick BARRÉ
- . Monsieur Franck BOITEL
- . Madame Marie-Pierre BEAU

- Chaque membre de l'assemblée s'exprime en faveur d'une liste, entière, sans panachage, ni vote préférentiel.

L'élection se déroule au scrutin secret sauf si l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret (article L. 2121-21 du CGCT).

Le Président procède à l'élection au regard des candidatures déposées.

Au vu des éléments susvisés, les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'acter** la composition de la Commission d'Appel d'Offres,
- **d'acter** qu'est le Président de droit, l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant,
- **d'autoriser** le Président du Centre De Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 9 juillet 2026

Le Président,

La secrétaire de séance,

Nicole JEANTHEAU

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Publié ou notifié le : 17 juillet 2026
Exécutoire le : 17 juillet 2026

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

